



Section 07

Sciences de l'information: signaux,
images, langues, automatique,
robotique, interactions, systèmes
intégrés matériel-logiciel.

Motion

Sur l'affichage des résultats des jurys d'admissibilité

Faisant suite à la décision d'Antoine Petit (PDG du CNRS) d'afficher sur le site officiel des concours CNRS la liste des candidates et candidats admissibles aux concours par ordre alphabétique et non plus par ordre de mérite, la section 7 réaffirme son très fort attachement à la publication du résultat des classements du jury d'admissibilité par ordre de mérite scientifique. Ce classement correspond au procès-verbal signé par l'ensemble des membres du jury d'admissibilité de la section 7.

La section 7 est attachée à la transparence de ses décisions qui font suite à un long travail d'évaluation, de sélection des dossiers, d'auditions et d'échanges avec les candidats et de débats contradictoires au sein du jury.

La section 7 conteste le bien-fondé de cette décision prise sans concertation avec les jurys d'admissibilité.

Pierre-Olivier Amblard

Motion adoptée le 10 Mars 2021
votants 17 : 17 oui, 0 abstention, 0 non

Président de la Section 07

Destinataires

- M. Antoine PETIT, président directeur général du CNRS
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
- François Joseph RUGGIU, directeur de l'InSHS
- Stéphane BLANC, directeur de l'INEE
- André LE BIVIC, directeur de l'INSB
- Ali CHARARA, directeur de l'INS2I
- Pascal AUSCHER, directeur de l'INSMI
- Astrid LAMBRECHT, directrice de l'INP
- Jean-Yves MARZIN, directeur de l'INSIS
- Reynald PAIN, directeur de l'IN2P3
- Jacques MADDALUNO, directeur de l'INC
- Nicolas ARNAUD, directeur de l'INSU
- Dorothée BERTHOMIEU, présidente du Conseil Scientifique
- Présidentes et présidents des Conseils Scientifiques d'Institut
- Présidentes et présidents des Sections et CID du CoNRS